

n'est comparable au chant sans accompagnement, et un simple harmonium est un objet de luxe à leurs yeux. Le conseil de la fabrique fut saisi de la question de l'orgue, pour la première fois, le 9 décembre 1879. Deux requêtes lui furent présentées : l'une signée de 111 francs-tenanciers, exprimant le désir de voir la fabrique faire cette acquisition ; et l'autre signée par trente-cinq, s'opposant à cette mesure. Les marguilliers étaient paraît-il, en majorité hostiles au projet ; mais, ayant commis la faute de quitter la salle un instant, sans avoir demandé de suspendre la séance, les autres marguilliers s'empressèrent de demander le vote, et résolurent à l'unanimité que le curé, conjointement avec les marguilliers en charge, était autorisé à acheter, aux frais de la fabrique, un orgue qui devait être, dans la pensée des requérants, une offrande faite au Sacré-Cœur de Jésus, en reconnaissance des grâces spéciales accordées à la paroisse (1).

Quand les marguilliers, sortis pour se concerter entre eux, firent de nouveau leur entrée dans la salle, ils eurent le désappointement de constater que tout était réglé, et jurèrent, mais un peu tard, que pareil tour ne leur arriverait plus.

Six mois plus tard, la confection de l'orgue était terminée et on en fit la bénédiction et l'inauguration solennelles, le 29 juillet, au milieu d'un grand concours de peuple. Le Révd. M. N. Bellenger, curé de Deschambault, présida la cérémonie de la bénédiction, et la tâche agréable de l'inauguration fut partagée par M. l'abbé G. R. Fraser, par MM. G. Gagnon et G. de St-George. On remarquait au chœur : MM. les abbés F. Pilote, N. Godbout, T. E. Beaulieu, G. Gaudin qui officia et donna la bénédiction papale, W. Blais, J. Martel, Aug. Gosselin, L. Chabot, J. Soulard, O. Gedin, T. Labrecque, G. B. Dionne et L. Dumont.

Il est juste de dire ici que si la paroisse du Cap-Santé a l'avantage de posséder un orgue, elle le doit en grande partie à M. le notaire de St-George, qui a été l'instigateur du mouvement, et n'a reculé devant aucun sacrifice pour le mener à bonne fin. Non content de cela, il s'engagea à remplir gratis les fonctions d'organiste—et ce service était d'autant plus appréciable qu'il était musicien expert, et qu'il aurait fait un excellent maître de chapelle dans n'importe quelle église de ville.

L'acquisition de l'orgue fut la dernière œuvre de M. Fortin

---

(1) Le curé et le troisième marguillier furent autorisés, le 25 janvier 1880, à confier la facture de l'orgue à M. Déry de Québec, au prix de \$ 1880. 00.